

28

APPEL À PROJETS PM'up COVID-19 ÎLE-DE-FRANCE

Jusqu'à

800 K€

en subvention



BÉNÉFICIAIRES

TPE, PME et ETI basées en
Île-de-France



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 50% des dépenses engagées
éligibles (jusqu'à 100% pour les projets
prioritaires)



PÉRIODE

Du 12/03/2020
jusqu'au 31/12/2020

QUELS PROJETS ?

La région Île-de-France met en place une aide destinée à soutenir les projets d'entreprises qui s'engagent dans la lutte contre le Covid-19.

Cette aide vise à soutenir les entreprises qui créent, ou renforcent leur capacité de production dans **des gels hydro-alcooliques, des masques, des blouses, des respirateurs, etc.**, ou en proposant de nouveaux services. «Pm'up Covid-19» permettra de financer l'adaptation ou la conversion d'outil de production pour confectionner ces matériels indispensables.

Les dépenses prises en charges sont les suivantes (**de manière rétroactive à partir du 12/03/2020**) :

- ↳ Achat d'équipements ou de machines
- ↳ Prestations de conseil
- ↳ Systèmes d'information
- ↳ Recrutement de cadres structurants
- ↳ Dépenses de R&D
- ↳ Dépôt et extension de brevets.

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises retenues pourront prétendre à une aide publique significative :

- ↳ D'un montant maximum de **800 K€**, sous forme de **subvention** avec une avance de **70%** à l'attribution de l'aide
- ↳ Soutien à hauteur de **50%** des dépenses éligibles (ce taux pourra être porté **jusqu'à 100%** pour les projets prioritaires)
- ↳ Dépôt de dossier **jusqu'au 31/12/2020**.

17 ANS
D'expérience

53 M€
D'aides publiques
obtenues en 2019

4
Implantations
en France

46
Collaborateurs



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr